

# Le spectre du blocage plane sur les APC à Béjaïa

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4338 - Ven. 1<sup>er</sup> - Sam. 2 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## La baguette de pain passe à 15 DA

Page 24



## Installation du Conseil national de concertation pour le développement des PME Mourad Goumiri : «Les mêmes causes créent les mêmes effets...»

Page 3

### A combien de tirs la Corée du Nord a encore droit ?

Par Mohamed Habili

**S'**il restait le moindre doute que la Corée du Nord ne mettra pas fin à ses essais avant que son programme de dissuasion soit complété, ce doute a dû s'évaporer chez ceux qui l'entretenaient encore après le tir de missile balistique qu'elle vient d'effectuer après quelques courtes semaines d'abstinence. Les Américains ont vu plus rouge que d'habitude, au point que leur représentante aux Nations unies, Nikki Haley, elle d'habitude plus modérée dans ses propos, s'est mise à parler comme Donald Trump, brandissant la menace d'une destruction totale du régime nord-coréen s'il continue ainsi de défier bien plus fort que lui. La guerre ne s'éloigne pas à chaque nouvelle provocation nord-coréenne, a-t-elle tenu à expliquer, elle se rapproche au contraire, à grands pas par-dessus le marché. Il ne lui restait après cela qu'à préciser le nombre d'expériences auxquelles les Nord-Coréens auraient encore droit avant que la coupe américaine ne soit pleine, et que son pays n'ait d'autre choix alors que d'attaquer le premier. Sans avertissement, sans déclaration de guerre, un peu comme si ce sont les Nord-Coréens eux-mêmes qui s'amuseraient à provoquer le feu susceptible de fondre sur eux pour les consumer sur-le-champ.

Suite en page 3

### Nouveau projet de loi sur la santé

# Hasbellaoui : «La forme du service civil sera changée»



Le nouveau projet de loi sur la santé a pour but de changer la forme du service civil imposé au médecin ayant terminé sa formation spécialisée, rassure le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui. Lire page 2

Temmar éclaire quelques points à l'Assemblée populaire nationale

## «La révision du prix du LPP n'est pas à l'ordre du jour»

Page 2

Festival d'Ahellil à Adrar

## Plus de trente associations attendues

Page 13

Nouveau projet de loi sur la santé

# Hasbellaoui : «La forme du service civil sera changée»

■ Le nouveau projet de loi sur la santé a pour but de changer la forme du service civil imposé au médecin ayant terminé sa formation spécialisée, rassure le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui.

Par Louiza Ait Ramdane

**A**u lendemain du sit-in des médecins résidents au niveau du CHU Mustapha-Pacha, qui revendiquent la suppression du service civil et militaire, le ministre de la Santé s'est exprimé sur le sujet. À cet effet, le ministre a assuré que le nouveau projet de loi sur la santé, actuellement en examen au sein de la commission de la santé du Parlement, permettra une révision du service civil, de forme et d'aspect nouveaux. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de structures relevant de son secteur dans la wilaya, il a souligné, en outre, que le service civil est un service que le médecin offre au citoyen algérien, sans fournir de plus amples informations sur la nouvelle forme qu'il revêtira. S'agissant de la grève des médecins résidents, M. Hasbellaoui a précisé que le ministère de tutelle a le devoir d'assurer une formation de haute qualité tout en mobilisant toutes les conditions et moyens nécessaires pour accompagner les médecins résidents durant leur formation, non sans souligner l'importance du transfert du savoir et de l'expertise entre les générations (étudiants/professeurs).

Inspectant le chantier de l'école paramédicale de Hadjout, le ministre a annoncé que de nouvelles mesures ont été prises dernièrement par le gouvernement au sujet des écoles de formation paramédicale programmées à être promues au rang d'établissements supérieurs, a-t-il dit, parallèlement à l'élargissement des spécialités enseignées, de manière à les rendre conformes aux besoins des établissements hospitaliers, a-t-il fait savoir.

Une décision a été prise à cet effet dans l'objectif de tenir une série de rencontres techniques avec les partenaires sociaux (syndicats du paramédical, entre autres) en vue de déterminer la vocation (spécialité) à donner à chaque école paramédicale, ainsi que ses missions, a-t-il ajouté.

Après avoir relevé que la formation de qualité dans le domaine des sciences médicales reste l'une des préoccupations principales du gouvernement, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a instruit les responsables concernés de veiller impérativement à l'équipement

de l'école paramédicale de Hadjout – qu'il a qualifié d'acquis – courant mai prochain, afin de la rendre opérationnelle à la prochaine rentrée sociale. Selon le ministre, «le système de soins manque d'organisation et il nous faut identifier des réseaux de soins et un système dans lequel le malade retrouve son parcours», a déclaré Mokhtar



Hasbellaoui tout en indiquant qu'un projet de réorganisation des structures de santé allait être soumis au Premier ministre.

L. A. R.

Temmar éclaircit quelques points à l'Assemblée populaire nationale

## «La révision du prix du LPP n'est pas à l'ordre du jour»

**L**ors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale à Alger, le ministre de l'Habitat a déclaré que les prix du Logement public promotionnel (LPP) ne peuvent être revus à la baisse, car il s'agit d'une formule commerciale destinée à une certaine catégorie. A ce propos, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a précisé qu'étant une formule purement commerciale, la révision du prix du LPP n'est pas à l'ordre du jour, indiquant que son mode de paiement ne peut être le même que celui du logement de type location-vente AADL. En raison des engagements envers les banques des organismes chargés de la réalisation de ces projets, les facilités dont ont bénéficié les souscripteurs de la formule AADL ne peuvent être accordées aux souscripteurs du LPP, a-t-il ajouté. Le programme du LPP

ne représente que 2% du nombre global des projets de logement à travers le territoire national, contre 19% pour le programme AADL et 37% pour le logement public locatif. S'agissant des souscripteurs de la formule LPP n'ayant pas pu contracter de crédit pour payer leurs logements en raison de leur âge, le ministre a précisé qu'une concertation est en cours avec toutes les parties concernées, dont le Crédit populaire d'Algérie pour examiner l'éventualité du transfert du paiement des échéances aux ascendants des souscripteurs. Concernant les logements AADL, le premier responsable du secteur a précisé que la réalisation du programme de logement arrêté se chiffre à 330 milliards de DA. Le ministre a fait état du lancement de 80 000 unités de logements AADL en 2019 qui viendront s'ajouter aux 120 000 inscrits au titre 2018, ce qui couvre le nombre global de dossiers des

souscripteurs ayant versé leurs tranches et dont le nombre est de 195 000 inscrits. A une question concernant le programme AADL dans la wilaya de Souk Ahras, Temmar a évoqué la nécessité d'aplanir toutes les entraves pour faciliter le lancement des projets inscrits, indiquant que 1 500 logements AADL ont été livrés à Souk Ahras en 2016. «Lors de ma prise de fonction, il y avait un écart entre les ordres de versement 450 000 et les projets en cours de réalisation 230 000 unités», a indiqué le ministre, rappelant les recommandations du gouvernement concernant le lancement des projets inscrits et la remise des ordres de versement aux bénéficiaires des programmes de logements dont les projets ont été lancés. Le ministre a insisté sur l'impératif de garantir le financement nécessaire pour chaque programme lancé afin d'éviter d'éventuels problèmes après le lancement des travaux de réalisa-

tion. Il est procédé à l'assainissement des listes des bénéficiaires des logements actuels, a indiqué le ministre, assurant que les citoyens inscrits aux nouveaux programmes et possédant déjà des logements seront écartés. Un retard est accusé dans la réalisation du programme AADL de type location-vente au niveau de 20 wilayas, a indiqué Temmar, ajoutant que le secteur veille à rattraper ce retard à travers le lancement des chantiers dans la wilaya de Souk Ahras et 19 autres wilayas. «Nous avons lancé des études pour réaliser des cités sur la base des priorités définies, en coordination avec les ministères concernés et pour la réalisation des structures de santé et des établissements éducatifs et sportifs». Le programme AADL inscrit et non lancé compte 87 000 unités sur un total de 150 000, selon le ministre, affirmant que le secteur veille à les lancer avant la fin d'année. **Thinhinene Khouchi**

42 communes avec des majorités relatives

## Le spectre du blocage plane sur les APC à Béjaïa

**L**e spectre du blocage plane sur les APC de la wilaya de Béjaïa, après les résultats des élections locales du 23 novembre dernier. Ce n'est pas une vue de l'esprit mais, hélas, la réalité. Connaissant les clivages partisans et parfois tribaux de la région, tout le monde se pose la question de savoir combien d'APC seront bloquées durant l'actuel mandat. Les élections municipales ont donné lieu à des APC sans majorité absolue. Les maires issus des majorités relatives, parfois avec seulement 4 ou 5 sièges – un résultat très faible en ce qui concerne le nombre de sièges et, par ricochet, en légitimité – n'auront pas les coudees franches pour gérer comme il se doit leurs communes. Ils pourraient être confrontés ou être otages dans la plupart des cas de leurs coalitions. D'ailleurs,

pour arriver à bien gérer leurs APC, ces derniers doivent passer par l'étape de la formation des exécutifs. Il faut composer des coalitions avec les autres formations politiques, parfois adverses et des indépendants, et cela au prix de concession en postes et présidences des commissions et même en idées ou visions. Il y a 42 communes où les maires élus devraient composer des exécutifs hétéroclites. Dix APC seulement ont échappé à ce mode, à savoir à Tazmalt, Feraoun, Tamokra, Ighrem, Ighil Ali, Béni Ksila (FFS) M'cissna (Indépendant), Amalou et Tizi Nberber (RND) et Talla Hamza (FLN). Les communes qui devraient, forcément, passer par des coalitions sont, entre autres, El-Kseur, Akbou, Melbou, Tichy Amizour, Akfadou, Adekhar, Chemini, Ouzellaquen, Tibane, Sidi Ayad, Sidi Aïch, Taourirt

Ighil, Seddouk, etc. Si le code communal garantit la présidence à la liste majoritaire, même relativement, cela reste insuffisant pour gérer dans de bonnes conditions les affaires locales. Le risque de blocage peut survenir à tout moment. Cette situation a été générée par un foisonnement des listes des candidats pour le double scrutin des locales, que l'on peut considérer comme une expression réelle de la pluralité. Cependant, cette expression comporte en elle-même des imbroglios liés notamment à la gestion et au fonctionnement des collectivités locales. Les résultats des élections de jeudi dernier ont fait ressortir des Assemblées aux représentations multiples. Faut-il réviser le code communal et imposer des coalitions au bout de trois tentatives ? Là aussi on pourrait pousser à la démission

des élus et un autre blocage surgira lorsqu'il y a incompatibilité politique entre partis et élus. Faut-il autoriser la liste ayant obtenu une majorité relative à gouverner toute seule ? Là aussi il y a un manque de démocratie. Une minorité ne peut décider à la place d'une minorité. Si au niveau de l'APW le FFS qui a gagné une majorité de 21 sièges sur 43 et que cette institution peut aisément former une coalition, la tâche lui sera rude dans les 19 APC de la wilaya où il est sorti avec des majorités relatives, parfois avec 5 sièges seulement. C'est le cas dans la commune du chef-lieu de Béjaïa. Le RCD qui a obtenu lui aussi 13 majorités relatives devrait se prêter à ce jeu. Cette équation à plusieurs inconnues sera sûrement plus claire dans une semaine.

Hocine Cherfa

Installation du Conseil national de concertation pour le développement des PME

# Mourad Goumiri : «Les mêmes causes créent les mêmes effets...»

■ Le Conseil national de concertation pour le développement de la Petite et moyenne entreprise (PME) a été installé, à Alger, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi.

Propos recueillis par  
Lynda Naili

Le Conseil est créé dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation sur le développement de la PME du 10 janvier 2017 pour encourager et promouvoir la création et le développement des associations professionnelles et de regroupement TPE/PME dans les différentes filières et contribuer au développement du partenariat public/privé en matière d'élaboration et d'évaluation de politiques d'appui à ces entreprises. Le Conseil repose sur une approche permettant d'accorder des aides à toutes les catégories de PME et start up, suivant les besoins et la demande de chaque entreprise. Le Bureau du conseil est composé de 10 membres, dont le président que le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi, désignera prochainement. Le Conseil a pour principales missions d'assurer le dialogue et la concertation d'une façon régulière et permanente entre les pouvoirs publics et partenaires socio-économiques sur les questions afférentes au développement économique et particulièrement au développement et à la modernisation des PME. Afin de mieux cerner les contours de ce nouvel organe, l'économiste Mourad Goumiri a bien voulu nous accorder cet entretien.

**Le Jour d'Algérie : En remplacement du Conseil national consultatif de la PME, le Conseil national de concertation pour le développement de la PME/PMI a été créé. Cette nouvelle institution donnera-t-elle les réponses à la situation dans laquelle pataugent les PME depuis des années ?**

**Mourad Goumiri :** Certainement pas, puisque les mêmes causes créent les mêmes effets ! Que reproche-t-on à l'ancien conseil ? Y a-t-il eu une évaluation du travail accompli par l'ancien conseil, a-t-on tiré les leçons y afférentes ? Connaissant l'ancienne équipe, je peux vous dire qu'il n'y avait pas de mauvaise volonté mais



beaucoup plus pas de vision stratégique de l'évolution des PME/PMI et surtout pas d'outils efficaces de son accompagnement... Dès lors, seules des affectations rentières des moyens mis dans ce dossier prévalent. La nouvelle institution démarre avec les mêmes handicaps et s'inscrit normalement dans le même échec futur, avec les mêmes avatars, distribution occulte des moyens, maturation insuffisante des projets, outils d'accompagnement non efficaces, formation inappropriée voire inexistante....

**L'heure étant à créer un tissu industriel supporté en grande partie par des PME/TPE, nous restons encore dans le stade de «la concertation». La crise étant bien installée, avon-nous encore le temps pour cela ?**

Une politique industrielle s'inscrit et se construit dans un cadre, à moyen et long terme, avec la définition d'objectifs

clairs, par secteurs identifiés et en fonction des avantages comparatifs réels, dans le cadre d'une matrice spatiale et technologique maîtrisée. Sans ces prérequis, l'échec est au bout du processus, même si des ressources financières suffisantes sont consacrées à l'opération, elle est vouée à la même fin que l'ancienne structure... Nous en parlerons dans cinq ans. La crise économique est avant toute chose une crise de gouvernance et de non gestion, elle est apparente au niveau du dossier PME/PMI car sensible au niveau des jeunes entrepreneurs qui se lancent dans des opérations sans lendemain, leur désespoir risque de se retourner contre les pouvoirs publics.

**Sachant que seuls 9% des PME relèvent des industries manufacturières, quelles seraient, selon vous, les mesures devant hausser ce taux à la moyenne, régionale voire internationale ?**

Les motivations sont univ-

elles, dès lors que l'on prend les décisions incitatives. Elles existent, il suffit de les mettre en œuvre et de privilégier le secteur de la sous-traitance industrielle qui est infini, pour en voir les résultats. L'accompagnement des entreprises est primordial non pas dans l'assistance mais dans la structuration des projets, dans leur maturation et le suivi et notamment dans l'introduction des techniques et des technologiques capables d'être maîtrisées dans notre pays. La substitution à l'importation doit être une priorité absolue comme les pays latino-américains ont réussi à le faire depuis les années cinquante. L'objectif d'exportation à court terme est un leurre qu'il faut combattre, celui de la satisfaction des besoins nationaux par contre est possible à court et moyen terme. Mais tous les acteurs ne sont pas conscients de ce processus et on continue à véhiculer des méthodes éculées qui tuent toutes les initiatives créatrices.

L. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### A combien de tirs la Corée du Nord a encore droit ?

Suite de la page une

La nouveauté cependant n'est pas là, dans le fait que Haley se soit mise à tenir le langage « de fer et de feu » de Trump, mais dans la réponse des Russes à sa demande de couper tous les liens qui peuvent encore subsister entre le monde et la Corée du Nord. En fait, les seuls liens reliant encore ce pays au reste du monde passent par la Chine, quant à l'essentiel, et subsidiairement par la Russie. S'il en existe d'autres, ce qui ne serait pas pour étonner, ils ne sont ni déclarés ni assumés. D'habitude les Russes, en bonne intelligence avec les Chinois, repoussent ces exigences américaines dans un style diplomatique, engageant notamment les parties concernées à régler leurs différends autour d'une table de négociation. Aucune précaution de langage cette fois-ci, du moins de la part des Russes, qui ont demandé aux Américains de cesser de provoquer les Nord-Coréens par leurs exercices militaires à répétition, effectués avec l'un ou l'autre de leurs alliés dans la région, en général avec la Corée du Sud, dans lesquels ils miment la guerre qu'ils comptent faire à la Corée du Nord. A vrai dire, ce n'est pas la première fois que les Russes laissent entendre qu'en l'occurrence ce ne sont pas les Nord-Coréens qui font dans la provocation, mais les Américains. Mais c'est la première fois qu'ils le disent tout net. Serait-ce seulement qu'ils se mettent au diapason de l'escalade verbale américaine, sachant d'avance que de toute façon cela sera sans conséquence ? Qu'il n'y aura après tout d'échanger que des paroles sans aménité ? Ou serait-ce plutôt que percevant une réelle volonté chez les Américains de sévir contre la Corée du Nord, ils aient tenu à les en dissuader en s'allignant plus franchement que jamais sur cette dernière ? Si jusqu'à récemment, c'est le conflit syrien qui semblait susceptible de déboucher sur un affrontement entre Russes et Américains, ce n'est peut-être plus tout à fait le cas maintenant que ce conflit tire à sa fin. Dans ces conditions, la guerre par procuration entre eux pourrait se porter en Corée, à supposer que ce ne soit déjà fait. La crise coréenne est bien plus dangereuse pour la paix dans le monde que la crise syrienne, qui pourtant semblait aussi inextinguible qu'explosive. M.H.

Grâce à l'aide de l'Etat aux familles démunies

## Réduction du phénomène de l'abandon des parents

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé, jeudi à Alger, que l'aide octroyée par l'Etat aux familles démunies qui continuent à prendre en charge leurs parents a permis de faire baisser le nombre des pensionnaires des centres pour personnes âgées. «Les familles de parents démunis qui continuent à

prendre en charge ces derniers bénéficient de l'aide matérielle et psychologique ainsi que d'un accompagnement médical du ministère de la Solidarité nationale, ce qui a permis de faire baisser le nombre de pensionnaires des différents centres pour personnes âgées», a-t-elle déclaré à la presse. La ministre s'exprimait en marge d'une cérémonie de célébration du Mawlid, organisée

au centre d'accueil des personnes âgées de Bab-Ezzouar, ayant réuni des pensionnaires de cet établissement et ceux de Dely-Ibrahim, Sidi Moussa, en plus d'enfants sourds-muets relevant du centre spécialisé de Rouiba. M<sup>me</sup> Eddalia a ajouté que son département œuvrait à «réinsérer les catégories des personnes âgées au sein de leurs milieux familiaux, à travers un tra-

vail de médiation et de sensibilisation mené par des groupes pluridisciplinaires installés au niveau des directions de l'Action sociale et de solidarité de wilaya (DAS)». Le ministère de la Solidarité «accompagne matériellement les familles n'ayant pas les moyens de prendre en charge leurs parents», a-t-elle assuré, considérant que cela «ne doit pas être un justificatif pour leur

abandon». La démarche du ministère de la Solidarité «a permis, jusque-là, de faire réinsérer une quarantaine de parents abandonnés dans la seule wilaya d'Alger», s'est félicitée la ministre, tout en exprimant son souhait de voir les valeurs de solidarité envers les catégories sociales en détresse se renforcer et se consolider davantage.

Hania G.

## Pêche et aquaculture

# Sortie en Algérie du premier catamaran fabriqué par une société algéro-française

■ Le premier catamaran fabriqué en Algérie par une société mixte algéro-française et destiné au secteur de l'aquaculture marine, un navire jusque-là importé de l'étranger, a été inauguré, jeudi à Bouharoun (Tipasa), par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Par Afifa Ch.

Le catamaran, fabriqué par la société Piriou-Algérie, créée en 2015 entre le groupe français Piriou, en tant que technologue, et l'entreprise algérienne Ccnbh (Chantier de construction et réparation navale de Bouharoun-ex Ecorep), filiale du groupe mécanique AGM, a été construit pour le compte d'un investisseur privé dans l'aquaculture maritime de la wilaya de Chlef, en l'occurrence Zella Mohamed. «Je suis très fier de ce navire que j'ai acquis auprès de Ccnbh-Piriou en déboursant 61,6 millions de DA seulement alors qu'il fallait auparavant dépenser 500 000 d'euros en moyenne pour l'acquisition du même navire», a déclaré cet investisseur à la presse lors de la cérémonie d'inauguration.

En plus, l'entretien et la maintenance seront assurés par la société constructrice elle-même, «ce qui me fera gagner du temps et des devises puisque la maintenance se faisait jusque-là à l'étranger», a-t-il soutenu. Les responsables de la société ont fait savoir que le taux d'intégration de ce catamaran, fabriqué en aluminium, avoisine les 70% hors moteur. C'est «un projet important qui entre dans le cadre du programme du gouvernement et des instructions du président de la République pour la diversification de l'économie et de l'industrie nationale. Il fera économiser au pays des importations de navires payées chèrement en devises», a déclaré M. Yousfi, faisant savoir que Piriou-Algérie allait se lancer dans la fabrication d'autres types de navires. Ce projet «nous offre une réponse locale à la forte demande sur les catamarans», s'est réjoui à son tour le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi, en faisant savoir qu'à moyen terme le secteur a besoin de 190 catamarans destinés à l'aquaculture marine. La société



PHOTO: R.

mixte se lancera prochainement dans la fabrication sur le site de Bouharoun d'une nouvelle gamme d'embarcations de pêches et de servitudes portuaires (remorqueurs), en acier et en aluminium, sous le label Piriou, un leader européen en la

matière. Cette gamme est composée de trois principales familles d'embarcations de taille allant de 16 à 40 mètres, ont expliqué les responsables de la Ccnbh. Il s'agit de navires de pêche et d'aquaculture marine, de remorqueurs, de barges de

maintenance et antipollution en plus d'embarcations de 5 à 12 mètres en fibre de verre. A titre d'exemple, la Sonatrach s'appête à faire plusieurs commandes auprès de la Ccnbh-Piriou pour la construction d'un navire remorqueur, pour un mon-

tant de 423 millions de DA, d'un bateau de maintenance en acier d'un coût de 1,46 milliard de DA et d'une barge antipollution en acier pour 1,13 milliard de DaA. La construction d'embarcations en acier, actuellement importées, permettra de réaliser un taux d'intégration de 40% (hors moteur) dès la première année pour atteindre 70% avec l'utilisation de moteurs marins de fabrication locale. Piriou Algérie assurera également la réparation, l'entretien et la maintenance du parc d'embarcation de pêche au niveau national dès le deuxième semestre de 2018. Elle prendra en charge également les arrêts techniques des embarcations et des remorqueurs y compris les thoniers. Créée en janvier 2015, avec un capital social de 312 millions de DA répartis selon la règle 49-51% et des investissements de 2,2 milliards de DA, cette société mixte devra employer 500 personnes à moyen terme. **A. Ch./APS**

## Inscrite dans la stratégie de développement du secteur

### La formation aux métiers du tourisme comme rampe de relance

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a affirmé, jeudi à Beni-Abbes (wilaya de Béchar), que la formation aux métiers du tourisme est inscrite dans la stratégie de développement du secteur. La formation aux métiers du tourisme est inscrite dans le cadre de la stratégie de développement et de promotion du tourisme dans le sud-ouest du pays, a souligné le ministre lors de sa visite d'inspection du nouvel Institut national supérieur de formation professionnelle (Insp), spécialisé dans les métiers du tourisme, situé au chef-lieu de la wilaya déléguée Beni-Abbes (240 km au sud de Béchar). M. Mermouri a indiqué, à cette occasion, que cette nouvelle infrastructure qui sera ouverte dès la prochaine session de formation (février 2018), s'inscrit aussi dans le cadre des actions de réhabilitation du circuit touristique de la

Saoura et du Gourara (Adrar), régions à forte potentialités touristiques dont «la promotion fait partie de nos efforts de relance des activités touristiques et surtout de l'investissement public et privé dans le secteur». L'Insp de Beni-Abbes (500 places pédagogiques), en voie de réception, a nécessité une autorisation de programme (réalisation et équipement) de plus de 432 millions DA et ce, dans le but de renforcer les structures de formation aux métiers du tourisme, notamment la gestion hôtelière et guides touristiques, selon les responsables locaux du secteur de la formation professionnelle. Toujours dans cette collectivité locale, le ministre s'est enquis des travaux de modernisation et de rénovation complète de l'hôtel Rym, sous tutelle de la chaîne d'hôtels Aurassi (Alger). Ce chantier, lancé en mai 2016 et pris en charge par une entreprise étran-

gère, a nécessité une enveloppe financière de plus d'un milliard DA pour les travaux de modernisation et de rénovation, au titre d'une vaste opération de réhabilitation d'établissements hôteliers relevant du secteur public. Les travaux de cette unité hôtelière qui sera réceptionnée en mai 2018 concerneront la rénovation et modernisation des 112 chambres qui totalisent 240 lits, en plus de la réalisation de sept bungalows, quatre suites seniors, un théâtre en plein air, un parking et un restaurant (100 couverts), outre la modernisation des différents réseaux (téléphone, eau, assainissement) de cet hôtel réalisé début des années 70. Auparavant, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat avait procédé à l'inauguration du centre de l'artisan de la localité touristique de Taghit qui comprend, en plus d'un vaste hall d'exposition, 14 ateliers pour les

artisans de différents métiers nécessaires à la promotion et à la commercialisation des produits de l'artisanat local. Pas moins de 6 670 inscrits au registre de l'artisanat et des métiers sont recensés dans cette région. Toujours à Taghit, le ministre s'est informé de la situation du projet de réalisation d'un complexe touristique de 338 lits dans la localité de Berbi. Ce projet, qui relève de l'investissement privé et qui connaît «un retard considérable» dans ses travaux de réalisation entamés depuis plus de huit années, enregistre actuellement un taux d'avancement de 70% et dont sa finalisation reste tributaire d'un nouveau financement, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Le ministre s'est engagé à aider ses promoteurs auprès des banques pour satisfaire leur demande d'un crédit financier pour l'achèvement des travaux. **Hasna H.**

## Médias

### L'APS fête son 56<sup>e</sup> anniversaire

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a célébré hier vendredi le 56<sup>e</sup> anniversaire de sa création, marqué cette année par le lancement d'une nouvelle plateforme rédactionnelle moderne pour se mettre au diapason des mutations que connaît le secteur de l'information et de la communication. Au lendemain de sa création le 1<sup>er</sup> décembre 1961, l'agence nationale s'est fixée comme objectif d'être le porte-drapeau de la Révolution algérienne sur la scène médiatique

internationale avant de s'engager, après l'indépendance du pays en 1962, dans la bataille de reconstruction de l'Etat aux différents plans politique, économique, social, culturel et sportif en se dotant des moyens nécessaires pour l'accomplissement de cette mission. Pour s'inscrire dans un processus de modernisation de ses équipements et de formation de son personnel et s'affirmer comme média de référence diffusant des informations complètes et de qualité, décli-

nées sur plusieurs supports, l'agence s'est donnée les moyens en vue de répondre aux exigences des nouvelles technologies de l'information et de la communication, marquées par l'apparition de nouveaux médias et l'influence grandissante des réseaux sociaux. Dans ce contexte, l'APS s'est dotée en mars dernier d'une nouvelle plateforme rédactionnelle qui permet de gérer tout le processus de production de l'information (texte et multimédia) au profit de

ses abonnés. Elle dispose d'une douzaine de sites d'informations (un site généraliste en arabe, en français et en anglais, en plus d'un site en tamazight et 8 sites consacrés aux régions de l'est, de l'ouest, du centre et du sud du pays). Elle ambitionne, d'autre part, de créer une Web TV pour renforcer davantage ses missions de service public. L'agence qui avait démarré son activité avec des moyens rudimentaires et un personnel réduit, compte actuellement un effectif de près

de 460 employés dont près de 300 journalistes, photographes, techniciens de l'audiovisuel et traducteurs. Elle dispose aussi d'une douzaine de bureaux à l'étranger. En outre, l'APS dispose d'un support audiovisuel qui lui permet de diffuser des capsules vidéo traitant de l'actualité, ainsi que des reportages et des interviews. L'agence nationale a également investi les réseaux sociaux sur lesquels sont partagés des articles, photos ainsi que des reportages vidéo. **R. N./APS**

Rencontre autour du commerce extérieur

# L'Algérie a accordé des «facilitations considérables» aux opérateurs désirant exporter

■ Les participants à une journée d'étude organisée jeudi à Batna et consacrée à la «promotion des exportations hors hydrocarbures», ont affirmé que l'Etat algérien a accordé des facilitations considérables aux opérateurs économiques désirant exporter leurs produits.

Par Selma N.

Les participants à cette manifestation organisée par la chambre de commerce et d'industrie Aurès (CCI Aurès), en marge de la 3<sup>e</sup> édition du Salon national de la production, ont indiqué que l'exportation est devenue une «priorité nationale», estimant que des «efforts sont déployés pour surmonter les obstacles auxquels sont confrontés ceux qui souhaitent exporter leurs produits». Dans ce contexte, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Naceri, a souligné que les Douanes algériennes sont devenues un «véritable partenaire des exportateurs» grâce aux facilités accordées aux opérateurs économiques algériens, notamment en termes de rapidité des procédures, considérant ce pas comme étant «positif» pour tous ceux qui



P.M.D.R.

souhaitent se lancer dans l'exportation. De son côté, le directeur commercial de la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Hocine Saâdi, a évoqué les facilités accordées par l'Etat algérien en matière d'assurance et de garantie des exportations et des services fournis aux opérateurs économiques désireux d'exporter à l'étranger par le biais de cette société qui accompagne les exportateurs et les protège contre tout risque pouvant menacer leurs intérêts au niveau des marchés étrangers. Ce même responsable a également déclaré que cette compagnie est implantée à travers plusieurs directions régionales, à savoir à Alger pour les wilayas du Centre, à Annaba pour celles de l'Est, à Sétif pour les Hauts-Plateaux et à Oran pour la région ouest, et ce, en attendant l'ouverture d'une autre direction régionale pour les villes du Sud à

Biskra. Il a affirmé, à cet effet, que ces annexes œuvrent à rapprocher les assureurs des exportateurs potentiels pour les sensibiliser de la meilleure façon possible dans la perspective d'investir les marchés extérieurs. Pour sa part, le représentant de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex), Aïssa Ait El-Hadi, a évoqué les missions de l'agence et les prestations qu'elle fournit aux opérateurs économiques en les informant notamment sur la réalité et l'évolution du commerce extérieur. Au cours de cette rencontre qui a attiré de nombreux producteurs, présents à la 3<sup>e</sup> édition du Salon national de la production, tenu dans la salle d'exposition «Ashar» de la capitale des Aurès du 29 novembre au 4 décembre prochains, les facilités offertes aux opérateurs économiques souhaitant exporter ainsi qu'aux exportateurs ont été expliquées, notam-

ment s'agissant des facilités douanières, des modalités liées à l'assurance en sus des mesures d'accompagnement. Certains producteurs ont fait part, à l'occasion, de leur expérience dans le domaine de l'exportation, dont Lotfi Boulmerka, propriétaire de «la grande vinaigrière de Constantine» qui a prodigué des conseils aux opérateurs économiques désireux d'exporter, entre autres, de bien choisir la compagnie d'assurance et d'établir un contrat clair, en sus de mettre en place une stratégie de développement à long terme concernant leur activité.

## La promotion de l'exportation tributaire de «la suppression des obstacles rencontrés»

La promotion des exportations de la filière phœnicicole «reste tributaire de la suppression des obs-

tacles rencontrés sur le terrain», a estimé, jeudi, le président de l'association des exportateurs de dattes de la wilaya de Biskra, Youcef Ghomri. Interrogé à la veille de l'ouverture du Salon international des dattes de Biskra sur la réalité des exportations de dattes, M. Ghomri a affirmé à l'APS que les problèmes posés aux exportateurs dans la filière sont attribuables à «un cruel manque d'organisation», déplorant à ce sujet «la présence de nombreuses personnes intruses qui sont derrière l'instabilité des prix». Ces spéculateurs fixent des prix «élevés», chose qui décourage de nombreux exportateurs à acheter le produit et qui par conséquent affaiblit «l'attractivité de la datté algérienne sur le marché international», a-t-il ajouté. Abordant la question de l'acheminement de la marchandise vers l'étranger, il a affirmé qu'«il était difficile pour les exportateurs de trouver un moyen de transport au moment où ils le souhaitent», avant d'expliquer que cette situation «écume» leurs image auprès de leurs clients étrangers qui préfèrent se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement. M. Ghomri considère que la levée de ces obstacles passe par «une réorganisation de la filière et du marché local en les débarrassant des spéculateurs et en limitant le nombre d'acteurs impliqués dans l'exportation du produit». Il faudrait également, a-t-il ajouté, mettre à la disposition des exportateurs des moyens de transports de manière permanente, et notamment des moyens de transport maritime, ce qui permettra d'assurer la continuité de ce commerce. S. N./APS

## Dynamique économique

### Le rôle de la communication publicitaire en débat à Alger

Le rôle de la communication publicitaire dans la dynamique économique a été au centre d'un débat, jeudi à Alger, en présence de spécialistes de la question. La communication publicitaire «permet de créer de la valeur en stimulant la consommation et génère des revenus, ce qui contribue dans le budget de l'Etat à travers l'impôt et la taxe», a indiqué à l'APS Réda Ghebbi, expert en communication auprès du Groupe «MédiAlgeria», en marge des 11<sup>es</sup> Journées euromaghrébines de la communication publicitaire.

Relevant que la communication publicitaire «permet également à de nouveaux acteurs économiques de se développer», le spécialiste a évoqué la question de «la digitalisation» et les enjeux qui se posent autour d'elle.

Il a estimé, dans ce sens, que «le marché n'est pas prêt actuellement à faire face à tous les enjeux qui se posent, notamment le fait que les géants du marché du digital sont en train de capter les budgets publicitaires sans renverser le moindre sou aux producteurs de contenus

et sans rien payer en termes d'impôts». M. Ghebbi a souligné qu'il s'agit d'un «enjeu majeur» auquel font face de «nombreux pays à tel point que même des pays développés n'arrivent plus à gérer ces géants du digital», ajoutant que ces pays «sont obligés de se constituer en groupement de pays pour pouvoir parler dans un rapport de force équitable face aux géants du Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple)». Pour sa part, Xavier Dordor, directeur général de CBNews (magazine français de la communication), a indiqué

que la communication publicitaire «favorise l'innovation, la création de nouveaux produits de service et contribue à la création d'emplois de qualité».

Estimant que la communication publicitaire n'a pas que du «positif» dans le sens où elle peut être «mensongère» et «manipulatrice», il a plaidé pour un «industrie de la communication forte basée sur la confiance» entre l'annonceur et le destinataire.

Fahem N.

## Pétrole

### Le prix du panier de l'Opep se maintient à plus de 61 dollars

Le prix du panier de référence brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi jeudi à 61,06 dollars le baril contre 61,14 dollars la veille, a indiqué vendredi l'organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie

saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 63,15 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 52 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude»

(WTI) pour livraison en janvier valait 57,78 dollars, 38 cents de plus que la veille. Cette hausse des cours de l'or noir intervient au lendemain de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des pays producteurs non membres de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plan de production destiné à réduire les stocks mondiaux et à stabiliser le redressement des prix, tout en laissant entendre que l'accord

pourrait être rompu plus tôt que prévu en cas de surchauffe du marché. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'accord portant sur une réduction globale de la production des pays signataires de 1,8 million de barils par jour (mbj) environ, court jusqu'en mars 2018 inclus. L'Organisation a également décidé de plafonner la production du Nigeria et de la Libye aux niveaux de 2017, avait indiqué à la presse le ministre du

Pétrole iranien Bijan Zanganeh. Ces deux pays bénéficiaient jusque-là d'une dérogation à l'accord en raison de leur situation politique troublée qui débouchait sur des productions inférieures à la normale. Les cours du brut dépassent actuellement les 62 dollars le baril et selon l'Opep, les stocks mondiaux restent supérieurs de 140 millions de barils à leur moyenne de cinq ans.

R. E.

Annaba

# Renforcement du marché de poissons avec près de 2 000 tonnes

■ Le marché de poissons de la wilaya d'Annaba sera renforcé «à partir de 2018» avec près de 2 000 tonnes de diverses espèces, a annoncé jeudi le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Amar Ami.

de 2018 dans la commune de Chetaibi, a-t-il précisé.

Ces fermes aquacoles disposent de cages flottantes destinées à l'élevage et la production de plusieurs espèces de poissons, dont la dorade et la crevette, a-t-on encore détaillé.

D'autre part, ces nouveaux projets permettront la création de près de 150 postes de travail, dans diverses activités liées au secteur de la pêche, selon M. Ami.

La production annuelle de produits de la pêche et de l'aquaculture enregistrée actuellement dans cette wilaya est estimée à près de 8 000 tonnes par an, toutes espèces confondues,

a-t-on fait savoir.

Dans la wilaya d'Annaba, le secteur de la pêche et des ressources halieutiques dispose d'une flotte de 4 500 unités de pêche qui emploient plus de 4 000 professionnels dans différentes activités de pêche maritime et d'aquaculture, a-t-on conclu.

A. F./APS



Par Anis F.

Les capacités de production globale de cette wilaya seront portées à près de 10 000 tonnes

de poissons de diverses espèces annuellement, notamment ceux issus des fermes aquacoles, a affirmé à l'APS le responsable.

Ce «saut qualitatif et quantita-

tif» attendu dans la production pourrait être atteint dans la wilaya à la faveur de l'entrée en exploitation de quatre projets d'investissement dans l'aquaculture durant le premier trimestre

Souk Ahras

## Mobilisation de 58 millions DA pour des réseaux de chauffage central dans des écoles primaires

Une enveloppe financière estimée à 58 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Souk Ahras, pour la réalisation des réseaux de chauffage central dans l'ensemble des écoles primaires des 26 communes de cette région frontalière, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Trente millions DA parmi ce montant global considéré comme une première tranche de cette enveloppe financière, sont puisés du budget de wilaya de l'année 2017 tandis que le reste, soit 28 millions DA constituant la deuxième tranche, relèvent du budget de wilaya de l'année 2018, a précisé la même

source. Le coup d'envoi des chantiers du chauffage a été donné mercredi soir par le chef de l'exécutif local, Abbas Badaoui depuis la commune d'Ain Zana (55 km sud-est de Souk Ahras), à l'école primaire «Mohamed-Cherif Chalabi», où le même chantier est lancé dans cinq autres établissements scolaires de la même localité.

Le chef de l'exécutif local a exhorté le parachèvement de cette opération avant le 20 du mois de décembre prochain, ajoutant que le reste des écoles primaires implantées dans des zones éloignées et dépourvues du gaz naturel, sera doté d'appareils de chauffage fonctionnant en mazout. L'opération qui

intervient en prévision de la saison d'hiver, permettra d'assurer de bonnes conditions de scolarisation des élèves de ce palier d'enseignement éducatif, dans cette région connue par son rude hiver, a indiqué la même source. Cette action qui ciblera plus de 20 écoles primaires, a été accueillie favorablement par les parents d'élèves. Parallèlement, d'autres travaux d'aménagement et de réhabilitation de 70 écoles primaires réparties sur l'ensemble des communes de cette wilaya, mobilisant un montant financier de 150 millions DA ont été lancés, dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-

Guelma

## Colloque international sur les pratiques funéraires dans le bassin méditerranéen

Un colloque international sur les pratiques funéraires dans le bassin méditerranéen de la préhistoire au moyen-âge se tiendra les 4 et 5 décembre à l'université «8-Mai 1945» de Guelma, a indiqué jeudi le recteur de cette institution.

Initiée par le département

d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales, cette rencontre verra la présentation de 33 communications sur la conception de la mort et les rituels qui la suivent dans les pratiques des populations du bassin méditerranéen depuis la préhistoire au moyen-âge, a indi-

qué le D' Salah El Aggoun.

L'architecture funéraire, les rituels funéraires et l'expression physique sur les monuments votifs seront particulièrement évoqués par les intervenants durant les travaux du colloque qui se tiendront à l'auditorium Souidani-Boudjemaâ.

Des experts et archéologues de diverses universités et centres de recherche nationaux (Alger, Blida, Tlemcen, Constantine, Sétif, Biskra) ainsi que de la Tunisie et de France participeront aux travaux de ce colloque, selon encore la même source.

Rached R.

El Bayadh/Risques d'inondation

## Achèvement des travaux de protection de neuf communes

Les travaux de protection de neuf communes contre les risques d'inondation ont été achevés dernièrement dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

Le chef du service assainissement à la DRE, Djebiri Abdelkader, a indiqué que ces projets, dont ont bénéficié les communes de Labiodh Sidi Cheikh, Kef Lahmar, El Meherra, Stitten, Boualem, Sidi Taifour et Sidi Slimane, ainsi que le village de Sidi Khelifa, relevant de la commune d'El Khaïter, et l'agglomération urbaine de Chellal Kablia, dans

la commune de Chellala, entrent dans le cadre du plan lancé par les services de la wilaya pour protéger les villes contre les inondations portant sur la réalisation de canalisations de drainage et d'évacuation des eaux pluviales loin des centres d'habitat.

Au total 55 km de canalisations ont été réalisés dans ces villes pour un coût de 900 millions DA, a-t-on fait savoir. Une autre opération similaire sera lancée pour protéger la localité de Brizina contre le risque d'inondation avec la réalisation des canalisations de drainage du cours d'eau loin des aggloméra-

tions d'habitat, a annoncé le même responsable, soulignant que l'opération de maintenance des parois de l'oued, qui s'étend sur sept kilomètres au milieu du tissu urbain de la ville d'El Bayadh, a atteint un taux d'avancement de 50%. L'opération porte notamment sur la rénovation des parois de l'oued endommagées par les inondations de 2011, a indiqué M. Djebiri, précisant que l'achèvement total du projet, ayant nécessité une enveloppe de 75 millions DA, est attendu avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine.

M. L.

Développement rural intégré

## Plus de 6 000 emplois grâce aux projets de proximité à Laghouat

Pas moins de 6 040 postes d'emploi ont été créés à travers la wilaya de Laghouat dans des projets de proximité inscrits au titre du Programme de développement rural intégré, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces projets, figurent la production de fourrages destinés à l'alimentation du bétail sur une superficie de 1 053 ha ainsi que la plantation d'oliviers sur 1 610 ha et la réalisation de travaux pour la préservation des sols et de l'eau, a-t-on indiqué.

Il s'agit, en outre, de l'aménagement et de l'ouverture de 663 km de pistes agricoles, la réalisation de 26 km de réseau d'électrification rurale, l'attribution de 978 kits solaires aux habitants des zones enclavées et l'équipement de puits en panneaux solaires.

Ces opérations ont donné lieu aussi à la réalisation de deux bassins hydroïques d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> chacun, en plus de l'aménagement de 80 points d'abreuvement et le fonçage de 800 mètres linéaires de puits profonds, ajoute-t-on. Les services de la wilaya font part aussi de l'aménagement dernierement de 140 km de chemins forestiers, la fixation de dunes de sables sur 100 ha, l'entretien de 2 543 ha en milieu forestier, ainsi que le boisement et le reboisement d'une superficie globale de 800 ha.

La wilaya de Laghouat compte une superficie forestière de 92 739 ha, dont 22 739 ha nouvellement boisés, selon la conservation locale des forêts.

R. R.



## Sommet UA-UE

# La participation de la RASD, une «victoire pour le peuple sahraoui et sa juste cause»

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé jeudi que la participation de la République sahraouie aux travaux du 5<sup>e</sup> Sommet des présidents et chefs de gouvernement de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) à Abidjan (Côte d'Ivoire) constituait une «victoire pour le peuple sahraoui et sa cause juste».

Par Safy T.

Dans une déclaration en marge du 5<sup>e</sup> Sommet de partenariat UA-UE qui s'est tenu à Abidjan, le Président sahraoui a précisé que la «position africaine unifiée, procédant de l'attachement à l'Acte constitutif a mis en échec toutes les tentatives marocaines visant à exclure la RASD et montré aux Africains l'intention malveillante du Maroc de disloquer l'unité africaine».

Le Président de la RASD a salué, dans ce sens, la «position consensuelle des pays africains sur la participation des pays membres de l'UA à tout partenariat regroupant l'Afrique avec ses partenaires», soutenant que «cette position démontre au monde entier et à tous les partenaires que la RASD ne peut être ignorée en sa qualité de membre permanent et fondateur de l'UA».

La RASD avait participé au sommet sur invitation du Bureau du président de l'UA à l'instar de tous les autres pays membres.

Le Président sahraoui a reçu le 31 octobre dernier une invitation officielle du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, pour assister au sommet.

La présence de la RASD à ce sommet constitue une réaffirma-

tion de la position unifiée de l'Afrique quant à la nécessité de mettre un terme à l'occupation des territoires de la République sahraouie, membre fondateur de cette union, attaché au respect de son Acte constitutif et ardent défenseur de ses principes et de sa ligne politique en faveur de la décolonisation de l'Afrique.

Cette présence se veut aussi un message clair et fort au Maroc, qui a vainement manœuvré pour empêcher la participation de la RASD, que la RASD est une réalité et un membre fondateur et actif au sein de l'instance panafricaine.

A ce propos, le ministre délégué et conseiller à la présidence sahraouie, M. Bachir Mustapha Sayed a estimé, en marge des travaux du sommet, que ce qui s'est passé au sommet d'Abidjan permettra d'«aller vers l'apaisement dans la région et vers l'édification du Grand Maghreb arabe avec le Sahara occidental», affirmant que la participation de la RASD à cette rencontre est «un acquis et une victoire pour la cause sahraouie».

Placé sous le thème «Investir dans la jeunesse pour un développement durable», les travaux du 5<sup>e</sup> Sommet UA-UE qu'a abrité la capitale ivoirienne Abidjan, les



Ph. > D. R.

29 et 30 novembre avec la participation de 55 pays membres de l'Union africaine (UA) d'Afrique et des 28 pays membres de l'Union européenne (UE), ont pris fin, jeudi après-

mi, par l'approbation de plusieurs points portant essentiellement sur le renforcement de la paix, de la sécurité et de la coopération entre les deux continents et l'adoption, notamment

d'une Déclaration commune sur la situation des migrants en Libye.

S. T./APS

## Libye

### Tripoli demande la levée de l'embargo sur les armes

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj a demandé jeudi à Washington la levée de l'embargo sur les armes imposé à son pays depuis 2011 par l'ONU.

Au début d'une rencontre au Pentagone avec le ministre américain de la Défense Jim Mattis, Fayez al-Sarraj a souligné que la Libye était confrontée à de nombreux défis en termes d'extrémisme et de terrorisme.

«Mais il y a un autre défi auquel nous faisons face, celui du manque de capacités et de moyens, ainsi que l'embargo sur les armes», a-t-il ajouté en référence à l'embargo décrété en 2011 par l'ONU.

«Nous espérons que cet embargo sera partiellement levé, au moins pour certaines branches de l'armée comme la garde présidentielle et les garde-côtes», a conclu M. Sarraj.

Les autorités libyennes se plaignent régulièrement de manque de moyens pour faire face aux flots d'immigrants, mais le gouvernement de M. Sarraj ne contrôle pas l'ensemble du territoire libyen.

Le maréchal Khalifa Haftar, conteste l'autorité du GNA basé à Tripoli et se présente comme un interlocuteur indispensable pour résoudre le casse-tête libyen.

Il a ainsi demandé en septembre à l'Europe des hélicoptères et des drones pour surveiller la frontière sud du pays et lutter contre l'immigration.

Selon un rapport des Nations unies publié en juin, les Emirats arabes unis ont brisé l'embargo en fournissant des hélicoptères de combat et des avions militaires aux forces du maréchal Haftar.

#### Quelque 3 800 migrants à rapatrier d'urgence

Quelque 3 800 migrants africains en Libye doivent être rapatriés d'urgence, a annoncé le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, soulignant que le chiffre global de migrants en Libye se situait «entre 400 000 et 700 000».

Les 3 800 migrants, majoritairement de l'Afrique de l'Ouest, ont été recensés dans un camp près de Tripoli, vivant dans des «conditions inhumaines», a affirmé Moussa Faki Mahamat lors de la conférence de presse finale du 5<sup>e</sup> Sommet UA-UE à Abidjan (Côte d'Ivoire) dont les travaux ont été clôturés jeudi. «Ils veulent sortir le plus rapidement possible de ce guépier» et doivent être rapatriés d'urgence, a-t-il ajouté.

«Mais il ne s'agit que d'un seul camp», a souligné M. Faki, indiquant que «le gouvernement libyen nous a dit qu'il y en a 42. Certainement qu'il y en a plus que cela. On parle de 400 000 à 700 000 migrants africains en Libye».

«Il faut d'abord secourir d'urgence ceux qui sont dans cette situation et nous réflé-

chissons ensemble, Libye, Union européenne, Union africaine, ONU, pour trouver des solutions plus pérennes à cette question de la migration», a-t-il conclu.

Les dirigeants de neuf pays européens et africains, dont la Libye, ainsi que de l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, ont décidé en marge du 5<sup>e</sup> Sommet UA-UE de mener des «opérations d'évacuation d'urgence dans les prochains jours ou semaines» des migrants victimes des trafiquants en Libye.

La Libye a réaffirmé son accord pour identifier les camps où des scènes de barbarie ont été identifiées (...) Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union libyen, Fayez Sarraj, a donné son accord pour qu'un accès puisse être assuré.

Il a en outre été décidé par l'UE, l'UA et les Nations unies un soutien accru à l'OIM (Office international des migrations) pour aider au retour des Africains qui le souhaitent vers leur pays d'origine.

L'UE, UA et ONU se sont aussi engagées à geler les avoirs des trafiquants identifiés. L'UA va mettre en place une commission d'enquête.

Le 11 novembre dernier, la Libye avait annoncé avoir décidé d'ouvrir une enquête sur de cas d'exploitation de migrants près de Tripoli.

Un récent reportage de CNN montrant des images assimilables à «un commerce d'esclaves» en Libye, a été largement par-

tagé sur les réseaux sociaux, a provoqué une forte émotion et suscité des réactions indignées en Afrique et à l'ONU.

#### Fayez el-Serraj rencontre le président Trump

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen Fayez el-Serraj devait être reçu vendredi à la Maison-Blanche par le président Donald Trump pour discuter du règlement de la crise libyenne et de la coopération sécuritaire, a annoncé la Maison-Blanche dans un communiqué.

Les discussions seront axées sur les relations bilatérales, et le processus de réconciliation en Libye, parrainé par l'ONU dans le cadre de l'accord politique interlibyen, précise la même source.

Il est question «de réaffirmer le soutien des États-Unis au gouvernement d'union nationale (GNA) et son engagement à aider le peuple libyen» sur la voie de la prospérité, de la stabilité et de l'unité, selon le communiqué.

Avant ses discussions avec le président Trump, Fayez el-Serraj va rencontrer jeudi le secrétaire à la Défense américain, James Mattis, a annoncé de son côté le Pentagone.

La rencontre sera fort probablement axée sur les questions sécuritaires et la lutte contre les organisations terroristes.

Hani T.



## Pakistan

# Au moins 9 morts dans l'attaque d'une école à Peshawar

■ Au moins neuf personnes ont été tuées et des dizaines blessées hier lors d'une attaque de talibans pakistanais contre un centre de formation agricole dans le nord-ouest du Pakistan, alors que le pays célébrait le jour anniversaire de la naissance du Prophète.

Par Rosa C.

Arrivés en rickshaw, des assaillants revêtus de burqas, ont ouvert le feu aux portes de l'établissement, blessant un garde, avant de faire irruption dans les locaux. L'attaque a été revendiquée par les talibans pakistanais (TTP). Selon le chef de la police de Peshawar, Muhammad Tahir Khan, trois assaillants ont été tués. Ils avaient pris pour cible une résidence étudiante, a indiqué Salahuddin Khan Mehsud, le chef de la police provinciale, lors d'une conférence de presse. «Tous portaient des gilets d'explosifs mais ils ont été tués avant d'avoir pu les déclencher», a-t-il ajouté, précisant que six étudiants, un garde de sécurité et

deux civils figurent parmi les victimes. «Les trois terroristes sont morts et nous essayons d'identifier un 4<sup>e</sup> corps», a indiqué le chef de la police provinciale. Du sang maculait le couloir du dortoir où des étudiants s'étaient trouvés pris au piège, victimes de tirs et de grenades lancées par les assaillants, a constaté un journaliste de l'AFP. «Certains étudiants sont sortis pour observer les échanges de tirs et ils ont été abattus par les insurgés», a déclaré Zahid Ullah, un adolescent de 16 ans, à l'AFP. Noor Wali, étudiant de 19 ans, a décrit la terreur qui s'est emparée de lui lorsqu'il a été réveillé par des tirs. «Je me suis précipité vers la porte et j'ai vu une fontaine de sang jaillir de l'épaule de mon camarade de chambre, qui se

tenait à l'extérieur de la pièce», a-t-il déclaré à l'AFP. Avec un autre étudiant, ils se sont rués à sa rescousse puis se sont cachés pendant près d'une heure avant d'être secourus par les forces de sécurité. «L'autre étudiant appuyait sur la blessure avec les mains pour empêcher les saignements et j'ai dû lui mettre la main sur la bouche pour l'empêcher de crier», a-t-il poursuivi. «On s'est abrité dans la chambre et on suppliait le blessé de ne pas faire de bruit pour ne pas que les terroristes nous entendent et nous tuent». Les porte-parole de deux hôpitaux de Peshawar ont indiqué avoir reçu les dépouilles de neuf personnes et avoir accueilli 38 blessés, dont plusieurs dans un état critique. Un porte-parole du mouvement Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), Muhammad Khurasani, a revendiqué l'attaque dans un appel téléphonique à l'AFP. «Nos moudjahidines ont attaqué le bâtiment car il servait de bureau pour l'ISI (services de renseignements pakistanais), si Dieu le veut, nos combattants vont se battre jusqu'à la dernière goutte de sang», a-t-il déclaré. En décembre 2014, une précédente attaque des talibans contre une école de



Peshawar dirigée par l'armée avait fait 151 morts, surtout des élèves. Ce nouvel attentat survient alors que la sécurité a été renforcée dans tout le pays pour l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed. Selon un responsable du ministère de l'Intérieur, interrogé par l'AFP, les réseaux de téléphonie mobile ont été suspendus dans plusieurs villes au Pakistan pour des raisons de sécurité. Le Pakistan est actuellement sous tension après un long bras-de-fer entre

les autorités et un groupe de manifestants islamistes aux portes d'Islamabad. Les protestataires ont bloqué la principale voie d'accès à la capitale pendant trois semaines pour exiger la démission du ministre de la Justice. Ils l'ont obtenue lundi, suite à un accord négocié avec l'aide de l'armée et qui a laissé le gouvernement politiquement très affaibli. Des affrontements avec les forces de l'ordre samedi dernier avaient fait sept morts et des centaines de blessés. R. C.



## Points chauds

### Confiance

Par Fouzia Mahmoudi

Après sa défaite au second tour de la présidentielle, Marine Le Pen a dû affronter la déception de ses partisans et de plusieurs cadres de son parti. Et si la défaite en soi n'était pas surprenante, beaucoup lui ont reproché d'avoir de par un catastrophique débat de l'entre-deux-tours contre Macron, perdu nombre d'électeurs potentiels, qui auraient pu augmenter son score et faire du FN le parti d'opposition incontournable. Depuis, Marine Le Pen a tenté de minimiser son rôle dans la «débâcle» et n'a pas hésité pour ce faire à virer son numéro deux, Florian Philippot. Aujourd'hui, huit mois après, le parti frontiste n'est toujours pas remis de l'humiliant épisode du débat et peut-être au FN craint-on que cela n'influence d'autres élections à venir. En effet, la présidente du Front national ne conduira pas la liste de son parti aux élections européennes de 2019, a annoncé cette semaine le vice-président du FN et député européen Nicolas Bay. Marine Le Pen «a dit elle-même qu'elle ne souhaitait pas être tête de liste, parce que maintenant elle est élue à l'Assemblée nationale où elle mène en première ligne le combat pour la défense des Français dans cet hémicycle-là», a déclaré sur Franceinfo le dirigeant frontiste en charge des Affaires européennes. Par ailleurs, Marine Le Pen est mise en examen depuis le 30 juin pour abus de confiance et complicité d'abus de confiance dans une enquête sur les assistants parlementaires de députés européens de son parti. Dix-sept élus FN européens sont visés par l'enquête en France, ouverte en 2015, qui porte sur au moins une quarantaine d'assistants. Lors des dernières élections européennes de 2014, le parti d'extrême droite avait créé la surprise en arrivant pour la première fois en tête à une élection française, décrochant 24 des 74 sièges dévolus à la France, devant l'UMP (20) et le PS (13). C'est d'ailleurs à ce moment-là que le parti a commencé à cultiver une popularité de plus en plus importante et que les autres partis ont pris conscience du «danger» FN qui pouvait désormais être choisi par les Français comme alternative aux mouvements politiques traditionnels. Pour l'échéance de 2019, l'exécutif du Front national va proposer le retour à un mode de scrutin par liste nationale, abandonnant le système des circonscriptions multirégionales jugé illisible, avec l'assentiment des principaux partis politiques dont le FN. Le vice-président du FN n'a pas clarifié hier la position de sa formation politique à propos de la sortie de l'euro. Cette position, défendue par l'ancien conseiller démissionnaire de Marine Le Pen, Florian Philippot, est contestée en interne. «Le but, c'est de retrouver une monnaie qui serve l'économie et de retrouver une souveraineté monétaire. Il y a différents moyens d'y parvenir. À la fois en gardant l'euro et peut-être aussi en sortant», a affirmé Nicolas Bay. Reste à voir si le FN réussira à tenir une campagne crédible qui favorisera la confiance des électeurs ou si échaudés par la campagne présidentielle, ces derniers préféreront revenir aux alternatives traditionnelles. F. M.

### Catalogne

## Des séparatistes devant la justice, espérant sortir de prison

Les dix dirigeants indépendantistes catalans en détention comparaitront à nouveau hier devant la justice espagnole avec l'espoir d'être remis en liberté et de pouvoir donc participer à la campagne pour les élections régionales du 21 décembre.

Leur sortie de prison marquerait un tournant dans cette campagne que les indépendantistes, depuis l'échec de leur tentative de sécession de cette région du nord-est de l'Espagne, mènent sur le thème de la libération de ce qu'ils appellent «prisonniers politiques».

«La répression de l'État est à l'heure actuelle l'élément mobilisateur de l'indépendantisme», a déclaré à l'AFP le politologue catalan Oriol Bartomeus, proche des socialistes. «Dès lors qu'ils n'auront plus de prisonniers politiques, ils devront réorienter leur campagne», estime-t-il. L'ancien vice-président catalan Oriol Junqueras a été le premier à être entendu par le juge d'instruction Pablo Llarena de la Cour suprême, qui se charge dorénavant de l'enquête sur tout le noyau dur indépendantiste. Il doit examiner sa demande de remise en liberté, comme celles des sept autres ex-ministres du gouvernement

destitué et les présidents des influentes associations indépendantistes Assemblée nationale catalane (ANC) et Omnium Cultural, Jordi Sanchez et Jordi Cuixart. Ils espèrent qu'elle sera acceptée, la Cour suprême s'étant montrée clémente avec d'autres élus séparatistes en les laissant en liberté contre le paiement d'une caution.

Des représentants de partis et associations séparatistes ont assuré à la presse que l'argent pour payer les cautions était prêt, «pour qu'ils ne soient pas en prison cinq minutes de plus» selon l'élu indépendantiste Ester Capella.

Plusieurs séparatistes emprisonnés, dont M. Junqueras, ont assuré dans leur demande de remise en liberté qu'ils renonceraient à l'indépendance unilatérale vis-à-vis de l'Espagne, déclarée le 27 octobre par le parlement catalan.

Ils disent également accepter la prise de contrôle de la Catalogne par le gouvernement central, qui avait dans la foulée destitué le gouvernement régional et convoqué des élections en réaction à cette déclaration d'indépendance. C'est la même stratégie qu'avaient employé

début novembre l'ex-présidente du Parlement catalan, Carme Forcadell, et cinq députés, avant d'être remis en liberté.

«Ils doivent se défendre pour rentrer chez eux et pouvoir participer à la campagne (mais) je crois qu'il ne faut renoncer à aucune conviction», a justifié le sénateur indépendantiste Josep Lluís Cleries venu les soutenir devant le tribunal.

Les militants indépendantistes, furieux de la détention de leurs dirigeants, ont multiplié depuis de petites manifestations et arborent un ruban jaune en soutien aux «prisonniers politiques».

«Vous devez sortir de prison parce que vous n'auriez jamais dû y entrer», a tweeté dans la matinée le président catalan destitué Carles Puigdemont depuis Bruxelles où il a fui avec quatre membres de son gouvernement. La justice belge examine un mandat d'arrêt européen émis par l'Espagne contre eux.

Mais Carles Puigdemont ainsi qu'Oriol Junqueras et la majeure partie des anciens membres du gouvernement catalan sont tout de même candidats aux élections régionales du 21 décembre imposées par Mariano Rajoy.





Festival d'Ahellil à Adrar

# Plus de trente associations attendues

■ Plus de trente associations folkloriques s'intéressant au patrimoine sont attendues au onzième Festival culturel national d'Ahellil, prévu du 27 au 30 décembre à Timimoune, a-t-on appris du commissaire du festival.

Par Abla Selles

L' oasis rouge (Timimoune), région touristique par excellence, sera une nouvelle fois au rendez-vous pour la onzième édition du Festival d'Ahellil. Cette manifestation patrimoniale et culturelle annuelle est devenue «importante» pour les habitants du Gourara et ses nombreux visiteurs et une occasion de se retremper dans l'ambiance spirituelle dégagée par la prestation des troupes participantes et leur exécution au théâtre de plein air de ce genre de chant ancestral, a indiqué Ahmed Djoulli.

Cette manifestation culturelle nationale, prévue du 27 au 30 du mois de décembre courant, vise à valoriser les efforts des associations culturelles et patrimoniales locales ainsi que des ac-

démiciens, chercheurs et enseignants s'intéressant à ce genre de patrimoine ancien dans le but de le répertorier, de le préserver et de le promouvoir, au regard de son importance, et faire ainsi connaître l'ancien mode de vie des habitants de la région du Gourara.

Le commissariat du festival a également prévu, pour la circonstance, un concours de «Abecheniou» (terme Zénète faisant référence à la personne qui conduit la troupe Ahellil dans la catégorie jeune), ainsi qu'un concours de jeu d'instruments traditionnels utilisés dans le genre Ahellil, a fait savoir M.Djoulli.

La nouveauté de cette édition, placée sous le slogan de «Fidélité à l'esprit de Mouloud Mammeri», est qu'elle accueillera la cérémonie de clôture des activités marquant la commémora-



tion du centenaire de Mouloud Mammeri, organisées dans le cadre du festival Ahellil, en coor-

dination avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA).

Un séminaire national sur «les

efforts de Mouloud Mammeri au service du patrimoine» est programmé aussi par le HCA, en coordination avec le commissariat du festival national Ahellil.

Une grande affluence du public est attendue pour ce rendez-vous culturel dont le déroulement coïncidera avec la dynamique touristique que connaît habituellement le Gourara à la période des fêtes de fin d'année et dont l'opportunité est saisie pour faire connaître le patrimoine immatériel de l'Ahellil, classé patrimoine de l'Humanité.

A. S.

## Meilleur jeune auteur du monde arabe

### Mounir El Hamza remporte le prix

Le prix du meilleur jeune auteur du monde arabe 2017, spécialité sciences de l'information et des bibliothèques, a été attribué à l'enseignant universitaire Mounir El Hamza de la ville de Chrea (wilaya de Tébessa). Dans un entretien téléphonique avec l'APS à partir du Caire, le docteur El Hamza a indiqué qu'il a été primé pour son œuvre «La création de l'information électronique dans les institutions documentaires : fondements

théoriques et pratiques scientifiques», sortie aux éditions Dar Souham (2017). Décerné tous les ans par l'Union arabe des bibliothèques et des informations, ce prix vise à stimuler les chercheurs dans diverses spécialités et de ce fait enrichir le monde arabe à travers de nouveaux travaux scientifiques, selon la même source. Mounir El Hamza a reçu son prix des mains du ministre égyptien de la culture, Helmy el-Nemnem, au cours

d'une cérémonie organisée lundi au Caire en présence des responsables de l'Union arabe des bibliothèques et des informations. Actuellement enseignant à l'université Larbi-Tebessi de Tébessa, Mounir EL Hamza est membre permanent de l'Union arabe des bibliothèques et des informations et également membre du laboratoire national des études et recherches de l'archivage scientifique et technologique.

L. B.

## Journées du court métrage à Béchar

### L'évènement sera clôturé ce soir

Un total de 29 films courts métrages, réalisés et produits par des cinéastes amateurs de 22 wilayas du pays, seront en compétition aux quatrième journées nationales du court métrage prévues du 29 novembre au 2 décembre prochain à la maison de la culture «Kadi-Mohamed» à Béchar, a-t-on appris auprès de la direction de cette structure. Cette manifestation, qui se veut être un espace de promotion des activités

cinématographiques des jeunes talents et aussi un lieu de promotion de leurs œuvres artistiques, verra en plus des séances de projection organisées à l'intention des cinéphiles et du jury, le déroulement de plusieurs ateliers de formation dédiés à la photo, le montage de films, l'écriture de scénarios et autres techniques cinématographiques en général, a-t-on précisé. Les œuvres en compétition, qui abordent différents

thèmes et préoccupations, ont été choisis après une présélection effectuée par un comité d'organisation parmi 45 courts métrages adressés à cette manifestation par des jeunes cinéastes amateurs de différentes régions du pays, a-t-on signalé. Cependant, plusieurs cinéphiles locaux ont jugé «inconfortable» techniquement la projection des œuvres choisies dans la salle de conférences de la maison de la culture précitée, qui est l'or-

ganisatrice de ces journées, aux lieu et place de la salle de la cinémathèque nationale, qui dispose d'équipements modernes nécessaires à une telle manifestation du septième art. Cette dernière salle de 660 places, dont 250 en plein air, a nécessité un investissement de plus de 55 millions de DA dégagé par le ministère de la Culture, dans le cadre d'une vaste opération de rénovation et de modernisation de salles similaires

à travers le pays. En plus de la rénovation de l'ensemble des structures d'accueil et de la salle de projection qui a été équipée en fauteuils ignifuges, il a été procédé également à la modernisation des équipements de projection (son et acoustique), ainsi qu'à l'installation d'un système de climatisation, dans un but d'amélioration de ses prestations artistiques, selon les services de la Culture.

M. K.

## Activités de l'association culturelle locale «Le Petit Lecteur»

### Un recueil de contes populaires algériens en voie d'édition à Oran

Un recueil de contes populaires algériens est en voie d'édition à Oran, a-t-on appris mercredi de la responsable de l'association culturelle locale «Le Petit Lecteur», initiatrice de cette action visant à valoriser le patrimoine culturel immatériel national. «Une vingtaine de contes de différentes régions du pays a été transcrite dans l'ouvrage à paraître en janvier prochain», a précisé la présidente de l'association, Zoubida Kouti, à l'occasion d'une rencontre sur la littérature orale. L'élaboration de ce recueil intervient dans le cadre de la concrétisation d'un projet intitulé «Si le goul m'était conté» et soutenu au titre d'un programme de coopération culturelle entre l'Algérie et l'Union européenne, a-t-elle indiqué. «L'initiative a un objectif pédagogique et non lucratif», a relevé cette responsable, expliquant que le recueil sera disponible au sein de la bibliothèque Jeunesse du «Le Petit

Lecteur», tandis que des exemplaires seront offerts aux associations culturelles, aux établissements scolaires et aux espaces de lecture. Le contenu sera également mis en relief à travers diverses villes du pays, et ce, lors de salons dédiés au livre ou dans le cadre des caravanes du conte que prévoit d'organiser «Le Petit Lecteur». M<sup>me</sup> Kouti a fait état de la préparation d'un autre projet visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la formation aux métiers du livre. La première action de ce nouveau projet sera consacrée au processus d'écriture et de conception de la bande dessinée qui mettra en lumière tous les segments de la chaîne du livre (création, mise en page, impression, distribution...). Une dizaine d'universitaires ont pris part à la rencontre, tenue au siège du «Le Petit Lecteur» qui a vu les intervenants exposer leurs réflexions allant dans le sens de la

promotion de la production et de la recherche sur les thématiques de la littérature orale. Cette journée d'étude a coïncidé avec l'ouverture du nouveau Centre de ressources documentaires, aménagé au siège même de l'association au profit des passionnés du conte et des chercheurs spécialisés en ce domaine. La responsable des programmes de formation auprès du «Le Petit Lecteur», Djamilia Hamitou, a mis l'accent, à cette occasion, sur la vocation de son association à encourager les jeunes à la lecture et à contribuer à la préservation du patrimoine oral national. Elle a insisté, à ce propos, sur les grandes actions accomplies, comme l'animation d'un festival annuel du conte pour enfants dont la 12<sup>e</sup> édition se tiendra en mars prochain et les ateliers de formation se rapportant à la création, collecte, écriture et à la déclamation de contes.

F. H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut culturel italien d'Alger

(4 bis, rue Yahia-Mazouni, Elbiar, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Exposition artistique «Cycles» par l'artiste Amina Benboureche.

Galerie Mohammed-Racim (avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition de peinture «L'Algérie aux portes de l'Afrique», de Amor Idriss Lamine Dokman.



## Coup-franc direct

Pas de politique de quota !

Par Mahfoud M.

Les derniers critères décidés par la FAF pour ce qui est de la convocation des binationaux à l'EN a soulevé un véritable tollé au sein de la communauté algérienne résidant à l'étranger mais pas uniquement. A rappeler que la fédération a déclaré dans un tweet que ne pourront rejoindre la sélection nationale que les joueurs qui montreront une réelle disposition à le faire, de même qu'ils soient supérieurs techniquement à ceux qui évoluent dans le championnat national. Certains pensent que cela s'apparente étrangement à ce qui a été fait en France avec les politiques des quotas et le fait que certains responsables français ont voulu privilégier les Français de souche par rapport aux joueurs issus de l'émigration, que ce soit de la communauté noire ou nord-africaine, qui jusque-là était en force en EN française. Certains techniciens nationaux pensent que cette politique ne sera pas payante pour de nombreuses causes. Il faut savoir que notre championnat national est loin de ce qui devrait être et le niveau laisse à désirer. D'autre part, certains pensent que le joueur expatrié attendra toujours de voir s'il a des chances d'évoluer en Bleu car il aura un meilleur plan de carrière, ce qui n'est pas le cas s'il choisit l'Algérie. Aussi, il ne faudra pas s'attendre à ce que la France se délaïse facilement d'un joueur qu'elle a formé. Certains ne veulent donc pas de politique de quotas et souhaitent que les choses demeurent telles quelles, en attendant de former des éléments du cru capables d'apporter ce plus.

M. M.

Mercato d'hiver

### Les clubs débiteurs interdits de recrutement

LES CLUBS des Liges 1 et 2 professionnelles de football, dont le montant de dettes dépasse les 10 millions de dinars, seront interdits de recrutement lors du prochain mercato d'hiver fixé du 16 décembre au 15 janvier, a annoncé mercredi la Fédération algérienne (FAF) sur son compte officiel Twitter.

A la veille du début de la saison footballistique 2017-2018, 12 clubs sur les 16 composant la Ligue 1 ont été interdits de recrutement et traduits devant la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour dettes impayées envers joueurs et entraîneurs. Plusieurs d'entre eux ont pu régler une partie de leurs dettes,

ce qui leur avait permis d'engager de nouveaux joueurs.

La FAF a fixé aux clubs réfractaires la date butoir du 15 décembre pour épurer leurs dettes au risque de se voir interdire le recrutement au terme de la phase aller de la compétition.

«Si la situation des clubs concernés demeure inchangée, les sanctions prévues par les règlements seront rigoureusement appliquées et peuvent aller jusqu'à la défalcation de points», avait prévenu la FAF.

Le RC Relizane, relégué en Ligue 2 au terme de la saison écoulée, s'était vu défalquer trois points avant le début de l'exercice 2016-2017 pour n'avoir pas régularisé sa situation.

Infrastructures

### Le stade d'Oran devrait être inauguré le 5 juillet 2018

LA RÉCEPTION du grand stade d'Oran de 40 000 places, prévue initialement pour mars 2018, sera repoussée pour la fin du premier semestre de la même année, a indiqué jeudi le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, à l'issue de la visite qu'il a effectuée sur les lieux.

«A priori, le grand stade d'Oran sera opérationnel à la fin du premier semestre de l'année prochaine. On table énormément sur son inauguration le 5 juillet 2018, date coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse», a déclaré le ministre à la presse.

«Si tout fonctionne comme programmé, on songera même à domicilier dans ce stade la finale de la Coupe d'Algérie de cette saison», a-t-il ajouté.

Le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports s'est dit, en outre, satisfait de l'évolution des travaux au sein du stade mais aussi dans l'ensemble des infrastructures

du nouveau complexe d'Oran qui vont abriter la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens en 2021.

«Par rapport à ma dernière visite que j'ai effectuée sur les lieux, je note avec satisfaction que la cadence des travaux a sensiblement augmenté.

Aujourd'hui, le taux de réalisation du stade a atteint les 70%. Idem pour le village méditerranéen où le taux est estimé à 60%», a-t-il encore dit.

### Cyclisme/Championnats arabes (course sur route) Boukhari et Cheblaoui décrochent l'or

LES CYCLISTES algériens, Youcef Boukhari (cadets) et Oussama Cheblaoui (juniors), ont remporté mercredi la médaille d'or de la course sur route des Championnats arabes de cyclisme qui se déroulent à Charm el-Cheikh en Egypte. Chez les cadets, Youcef Boukhari a franchi la ligne d'arrivée de la course courue sur une distance de 54 Km dans le

## Ligue I Mobilis (13<sup>e</sup> journée) Mission difficile pour le MCA

■ Le Mouloudia d'Alger se rendra à Sidi Bel-Abbès pour croiser le fer avec l'USMBA, pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis, dans une rencontre qui s'annonce très difficile pour la formation algéroise.

Par Mahfoud M.

Les Vert et Rouge qui restent sur une défaite lors du derby algérois du match retard disputé mardi dernier, aura fort à faire face aux gars de la Mekerra. Les poulains de Casoni doivent se donner à fond s'ils souhaitent revenir au moins avec le point du nul, ce qui n'est pas évident surtout que la formation locale souhaite s'en sortir et se relancer après la période difficile traversée. L'Entente de Sétif qui occupe la troisième place au classement général se rend à Alger pour affronter le Nasr d'Hussein-Dey dans une empoignée qui s'annonce très difficile. Les Sang et Or qui restent sur un nul à l'extérieur se doivent de confirmer et prendre les trois points du succès lors de cette confrontation très difficile. Toutefois, l'Entente ne l'entendra pas de cette oreille, elle qui reste sur une victoire à domicile face au PAC. Les poulains de Madoui sont décidés à réussir cette sortie, eux qui croient en leur étoile et pensent qu'ils sont capables de rééditer



Les Mouloudéens auront fort à faire à Sidi Bel-Abbès

l'exploit de la saison dernière en arrachant un second titre consécutif. Pour cela, ils doivent réussir cette sortie et revenir au moins avec le point du nul. L'USM Alger se rend à Oran pour croiser le fer avec le MC Oran et aura fort à faire face aux Hamraoua. Les Oranais sont, en effet, décidés à remporter les trois points et sortir de cette situation difficile. Le derby algérois qui mettra aux prises le Paradou AC au CR Belouizdad devrait tenir toutes ses promesses, sachant que les deux formations cherchent à grignoter des points supplémentaires pour gagner des places. Le derby de

la Mitidja, entre l'USM Blida à l'O Médéa, s'annonce inéquitable, avec des Blidéens qui souhaitent sortir de la zone rouge et des Médéens qui désirent se rapprocher des premières places.

M. M.

#### Le programme :

**Samedi 1 décembre 2017 à 16h :**  
USMB-OM (15h)  
MCO-USMA  
NAHD-ESS  
USMBA-MCA  
PAC-CRB (17h)

Coupe d'Algérie de football

### Les derbies auront lieu dans le grand stade de la wilaya

Les rencontres derbies en Coupe d'Algérie seront domiciliées dans le plus grand stade de la wilaya à partir de l'actuelle saison 2017-2018, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

«Les rencontres opposant deux clubs de la même wilaya sont domiciliées dans le plus grand stade de la wilaya», a affirmé la FAF, au lendemain de la réunion de son bureau fédéral à Sidi-Moussa (Alger) qui a adopté le règlement de la Coupe d'Algérie 2017-2018.

Selon le document publié sur le site de l'instance fédérale, les stades qui accueilleront les matchs des 32<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> de

finale doivent «impérativement» avoir une capacité d'accueil de 8 000 places assises, alors que ceux des 1/4 et 1/2 finales doivent pouvoir contenir 20 000 personnes assises.

«Dans le cas où le stade d'un club recevant ne satisfait pas aux exigences réglementaires suscitées (...) le club concerné est tenu de communiquer, dans les 24 heures suivant le tirage au sort, le stade conforme aux conditions exigées. Faute de communication, dans le délai de 24 heures, d'un stade réglementaire, la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie, réunie, procède à la domiciliation des rencontres dans des

stades répondant aux normes précitées», ajoute-t-on de même source.

Ces décisions ont été prises pour éviter à la FAF les querelles de la saison passée, quand le CR Belouizdad, futur vainqueur et le MC Alger, avaient insisté (et eu gain de cause) pour recevoir en demi-finales respectivement l'USM Bel-Abbès et l'ES Sétif au 20-août-1955 et à Omar-Hamadi qui n'offrent pas toutes les commodités nécessaires pour un accueil agréable des nombreux supporters présents à cette occasion et un football de bonne facture.

Union nord-africaine de football

### Saâdane présidera la commission technique

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Rabah Saâdane, a été désigné président de la commission

technique de l'Union nord-africaine de football (UNAF), a indiqué jeudi l'instance fédérale.

La désignation de l'ancien sélectionneur de l'équipe natio-

nale à la tête de la commission technique de l'UNAF a eu lieu en marge des travaux de la réunion du Bureau exécutif de l'Union nord-africaine de football, le 27 novembre à Tunis et sur proposition du secrétaire général de la FAF, précise la même source.

«Le technicien algérien mettre sa longue expérience des terrains à la disposition des pays membres de l'UNAF», souligne la FAF.

Rabah Saâdane a donné son accord mercredi, lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, pour être le nouveau président de la commission technique de l'UNAF.

Marocain Bensalah Idriss (3h29:22), alors que la médaille de bronze est revenue à son coéquipier, Mohamed Amine Nehari (3h34:26). Mardi, Azzedine Lagab avait obtenu la première place du contre-la-montre individuel en 56'42, sur un circuit de 42,8 km, devant l'Emirati Youcef Mohamed Ahmed Mirza (58'33) et l'Irakien Ali Abdelkader Tain (58'39).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Protection civile de la wilaya d'Alger

### Quatre incendies causés par des pétards

LES SERVICES de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré, dans la nuit de jeudi à vendredi, quatre incendies causés par l'utilisation de produits pyrotechniques à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris des mêmes services. Le chargé d'information auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé à l'APS que l'utilisation abusive des produits pyrotechniques a été à l'origine de quatre incendies ayant nécessité l'intervention des agents de la Protection civile au niveau des communes de Kouba, Hussein Dey, Bab El Oued et Sidi M'hamed. A Sidi M'hamed un bus a été entièrement ravagé par le feu, ainsi qu'un autre véhicule à Bab El Oued après un échange de jets de pétards entre des jeunes. Des échanges de jets de pétards entre des groupes de jeunes à Ruisseau (Hussein Dey), et à Kouba, ont causé des incendies dans deux balcons d'immeubles, a indiqué la même source, précisant que ces incendies «n'ont heureusement fait aucune victime». Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger avaient mis en garde les citoyens contre l'utilisation périlleuse des jeux pyrotechniques durant la célébration du Mawlid Ennabaoui. M. O.

## Météo

### Pluie et neige sur les wilayas côtières du Centre et de l'Est

DES PLUIES parfois sous forme d'averses orageuses ou de grêles affecteront les wilayas côtières du Centre et de l'Est du pays à partir de vendredi soir, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Ces pluies toucheront les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Skikda avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité de ce BMS (du vendredi à 21h00 au samedi à 21h00). Par ailleurs,

des chutes de neige affecteront, à partir de cette soirée, les reliefs du Centre dépassant 1 000 à 1 100 mètres et autour de 800 à 900 mètres d'altitude sur ceux de l'Est. Les wilayas concernées sont: Médéa, Blida, Boumerdes, Bouira, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel et Skikda. L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera localement 15 cm durant la validité de ce BMS qui s'étalera du vendredi à 21h00 au samedi à 9h00. K L

## 40 kilogrammes de kif traité saisis dans plusieurs wilayas

### Trois narcotrafiquants arrêtés

TROIS narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de quarante kilogrammes de kif traité ont été saisis jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire dans plusieurs wilayas du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Des détachements de l'ANP ont arrêté, le 30 novembre 2017 à Oran, El-Tarf, Annaba trois narcotrafiquants et saisi 41 kilogrammes de kif traité», a précisé la source. Dans les wilayas d'Alger, Chlef, Djelfa, Boumerdes et El-Tarf «18 980 comprimés psychotropes ont été saisis, tandis que des détachements de l'ANP, en coordination avec des éléments de la

Gendarmerie nationale, ont saisi 13 278 unités d'articles pyrotechniques à Ghardaïa et Laghouat». Des détachements de l'ANP «ont intercepté, le même jour, 43 contrebandiers de différentes nationalités à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, et saisi un camion, sept groupes électrogènes, neuf marteaux-piqueurs, dix téléphones portables et un appareil concasseur de pierres en plus de 1,075 tonne de produits alimentaires». Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «ont arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Mila». O. B.

## Opep

### L'accord de réduction de la production prolongé jusqu'à fin 2018

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des pays producteurs non membres ont décidé jeudi de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plafonnement de production destiné à réduire les stocks mondiaux et à stabiliser le redressement des prix, tout en laissant entendre que l'accord pourrait être rompu plus tôt que prévu en cas de surchauffe du marché. La Russie veut qu'un message clair soit adressé au marché concernant la fin de la validité du présent accord pour éviter qu'il ne se retrouve ensuitement de pénurie, que les cours ne montent trop vite et que les Etats-Unis n'augmentent trop fortement leur propre production. L'accord en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier

2017, portant sur une réduction globale de la production des pays signataires de 1,8 million de barils par jour (mbj) environ, court jusqu'en mars 2018 inclus. Le ministre du Pétrole iranien Bijan Zanganeh a dit à la presse que l'Opep avait décidé de prolonger l'accord de neuf mois, soit jusqu'à la fin de l'année prochaine, comme le marché s'y attendait. L'Opep a également décidé de plafonner la production du Nigeria et de la Libye aux niveaux de 2017 mais sans donner de chiffre précis, a-t-il ajouté. Ces deux pays bénéficiaient jusque-là d'une dérogation à l'accord en raison de leur situation politique troublée qui débouchait sur des productions inférieures à la normale. Racim N.



Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### La baguette de pain passe à 15 DA

■ Depuis hier à Tizi Ouzou, la baguette de pain est vendue à 15 DA, soit une augmentation de 50%, a-t-on constaté.

Par Hamid M.

L'augmentation annoncée de la veille par la section des boulangers au sein de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) est entrée ainsi en vigueur à la surprise des habitants de la wilaya hier matin en allant s'approvisionner en ce produit de base. La hausse a été respectée par de nombreux boulangers dans les 67 communes mais aucune statistique n'était disponible pour savoir le taux d'adhésion des boulangers à cette décision unilatérale. La direction locale du commerce qualifie cette augmentation d'illégale en affirmant que les ingrédients nécessaires à la production du pain n'ont subi aucune hausse tout en promettant de sévir contre les boulangers qui viendraient à mettre en application une telle décision. Alors que les

boulangers initiateurs de cette augmentation soutiennent qu'ils ne peuvent plus supporter les charges supplémentaires qu'ils subissent.

### Un Malien arrêté pour trafic de fausse monnaie

Un ressortissant de nationalité malienne a été arrêté, mardi dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la compagnie d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) pour trafic de la fausse monnaie, a indiqué hier, la cellule de communication du même corps desécurité dans un communiqué.

Selon les indications fournies par la même source, l'enquête ayant permis de débusquer cet

individu adémarré suite à une plainte d'un citoyen, paysan de son état, résidant à Azazga, d'une tentative d'escroquerie de deux ressortissants de nationalités étrangères qui lui avaient fait proposition de monter ensemble des projets en usant de faux billets de banque. Une souricière leur a été tendue par les gendarmes qui ont réussi à l'interpeller au niveau de la gare routière de Tizi Ouzou en possession de faux billets de 2 000 dinars prêts à l'impression, ainsi qu'un pistolet de fabrication artisanale.

Le mis en cause, âgé de 37 ans, a été présenté jeudi, devant le parquet d'Azazga qui a ordonné son placement sous mandat de dépôt.

H. M.

## Béjaïa

### Saisie de plus de 130 kg de viande impropre à la consommation

PLUS de 130 kg de viande blanche (70kg) et viande rouge (60,8kg), 05 têtes de caprins et une bonne quantité d'abats, ont été saisis par la brigade de la sûreté publique au niveau du barrage routier fixe de Bir Slem, à l'entrée sud de la ville de Béjaïa, au courant de la semaine passée, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La viande a été acheminée dans un véhicule non frigorifique de marque H10, appartenant à B.H.M. âgé de 41 ans qui s'appropriait à la distribuer

aux bouchers et volaillers de la ville. «Après contrôle, la police a constaté l'absence des conditions requises dont le contrôle sanitaire de la viande par le vétérinaire, à savoir l'absence de cachet du vétérinaire et le certificat de santé dûment délivré par celui-ci pour la distribution de la viande aux bouchers et par ricochet, pour sa consommation», précise la même source. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre de l'individu», ajoute-t-on.

H.C.